



## L'ABBEY : À L'ÉPREUVE D'UN ALPHABET ET D'UNE ORTHOGRAPHE STABLES

[Étapes de traitement de l'article]

Date de soumission : 15-06-2025 / Date de retour d'instruction : 02-07-2025 / Date de publication : 15-07-2025

**N'Guessan Edmond APIA**

Université Félix Houphouët-Boigny

[apianguessanedmond@gmail.com](mailto:apianguessanedmond@gmail.com)

**Résumé :** Deux raisons essentielles ont justifié l'intérêt pour ce sujet de recherche. La première, c'est l'absence totale de documents, scientifiques ou non, sur lesquels des chercheurs ou non, pourraient se baser pour entreprendre des travaux littéraires, pédagogiques ou toute activité nécessitant de consigner, par écrit, les connaissances en abbeï et/ou de l'abbeï par usage d'un alphabet et d'une orthographe consensuels. Ce constat a été fait lorsqu'une structure internationale a demandé notre collaboration pour la traduction de la Bible dans cette langue. La deuxième, c'est le constat de l'intérêt de plus en plus grandissant qui se manifeste chez une bonne partie des locuteurs abbeï pour écrire, dans leur langue, soit à travers des jeux concours, soit de façon individuelle, de courts énoncés, des listes de proverbes, de noms relatifs aux jours, aux mois, aux nombres ; mais aussi de petits contes et même des esquisses de « dictionnaire ». Ce constat a été fait sur toutes les plateformes de réseaux sociaux dédiées aux Abbeï. Seulement, vu que la Côte d'Ivoire est un pays francophone, les graphèmes utilisés sont ceux de l'alphabet français, qui ne conviennent pas toujours, du moment que nombre de sons consonantiques et vocaliques de l'abbeï ne sont pas attestés en français et vice versa. De plus, un élément fondamental, source de grande confusion, en passant de l'abbeï au français ou du français à l'abbeï est le ton. Inexistant en français, le locuteur abbeï qui écrit, ignorant cet aspect de la langue qu'est le ton, transcrit quelque chose qui, au fond, n'est pas de l'abbeï. Pour résoudre tous ces problèmes, nous avons mis au point un alphabet et proposé une orthographe des unités lexicales et morphèmes de l'abbeï, en tenant compte des règles phonétiques, phonologiques et morphologiques de cette langue.

**Mots clés :** alphabet, orthographe, sons, tons, abbeï.

### THE ABBEY: THE TEST OF A STABLE ALPHABET AND SPELLING

**Abstract :** There are two main reasons for the interest in this research topic. The first is the total absence of documents, scientific or not, on which researchers or not, could base themselves to undertake literary, educational work or any activity requiring the recording, in writing, of knowledge in abbeï and/or of the abbeï by using a consensual abbeï alphabet and spelling. This observation was made when an international structure requested our collaboration for the translation of the Bible into this language. The second is the observation of the growing interest that is manifested among a good part of the abbeï speakers to write, in their language, either through competitions or individually, short statements, lists of proverbs, names relating to days, words, numbers; but also short stories and even sketches of "dictionaries". This observation was made on all the social networking platforms dedicated to the abbeï. However, since Côte d'Ivoire is a french-speaking country, the graphemes used are those of the french alphabet, which are not always suitable, since many consonantal and vocalic sounds of abbeï are not attested in french and vice versa. In addition, a fundamental element, a source of great confusion, when going from abbeï to french or from french to abbeï is the tone. Non-existent in french, the abbeï speaker who writes, ignoring this aspect of the language that is the tone, transcribes something that, deep down, is not abbeï. To solve all these problems, we have developed an alphabet and proposed a spelling of the lexical units and morphemes of abbeï, taking into account the phonetic, phonological and morphological rules of this language.

**Keywords:** alphabet, spelling, sounds, tones, abbeï.

## Introduction

Le terme « abbey » ([abɛ]) utilisé, au plan officiel, pour désigner la langue et le peuple qui en fait usage, correspond, dans la littérature, à une variété orthographique : abè, abé, abbè et abbey. La dernière, la plus répandue, est celle qui sera adoptée dans ce travail.

L'abbey est une langue kwa de Côte d'Ivoire. Ses locuteurs occupent une partie du sud forestier ivoirien. De façon précise, on les retrouve dans les départements d'Agboville et de Tiassalé ; et dans la subdivision d'Anyama, dans les villages d'Azaguié Blida et de Djibi.

L'abbey, dans son ensemble, n'a pas fait l'objet d'études importantes comme le baoulé, l'attié ou l'adjoukrou, par exemple. Les quelques études qui en ont fait mention, s'inscrivaient, dans leur grande majorité, dans le cadre d'enquêtes générales sur les langues kwa de Côte d'Ivoire. Ces enquêtes devaient mettre en relief une vue d'ensemble de leur fonctionnement. C'est pratiquement à partir de 1985 que des études exclusivement consacrées à l'abbey ont commencé à être menées et publiées. Et, d'ailleurs, au cours de cette période jusqu'à maintenant, aucune étude ne s'est intéressée à la conception d'un alphabet qui puisse permettre de déboucher sur une orthographe de ladite langue. Or, aujourd'hui, une partie assez importante de la population<sup>1</sup>, surtout les jeunes, s'intéresse à cette question en proposant des lexiques abbey-français, français-abbey, des contes, des proverbes, des calendriers et même des jeux mettant à contribution des connaissances orthographiques de l'abbey. Cependant, les problèmes qui se posent sont les suivants : à partir de quel alphabet, et sur la base de quelles règles, les différentes orthographe des unités lexicales et morphèmes de l'abbey proposées dans cette littérature ont-elles été élaborées ? Ce sont ces vides que cet article tentera de combler, par le développement des objectifs général et spécifiques ci-après.

L'objectif général de cet article est de proposer un alphabet et une orthographe raisonnés de l'abbey permettant à tout locuteur de cette langue ayant des connaissances élémentaires en français écrit, et qui est intéressé, de développer des compétences pour l'écrire correctement, à tout locuteur de l'abbey ayant des connaissances élémentaires en français écrit, et qui est intéressé, les compétences pour écrire correctement en abbey.

Mais l'atteinte de cet objectif passe par la définition des objectifs spécifiques ci-après :

- 1.élaborer l'alphabet de l'abbey,
- 2.dégager des règles essentielles de fonctionnement de la langue qui permettent de construire les unités lexicales et les morphèmes.

Le développement de ces objectifs constituera les parties essentielles de cet article.

A présent, intéressons-nous à l'alphabet de l'abbey.

### 1. L'élaboration de l'alphabet de l'abbey

Dans cette partie, nous présentons les stratégies mises en œuvre pour concevoir l'alphabet de l'abbey.

---

<sup>1</sup> Cette remarque est faite, en particulier, sur toutes les plateformes des réseaux sociaux dédiées aux abbey.



### 1.1. Résultats des recherches bibliographiques et de terrain

Les recherches bibliographiques, dans un premier temps, nous ont permis de recenser les sons vocaliques et consonantiques de l'abbey. Ainsi, au niveau des voyelles, ont été relevées : [a], [a], [e], [ə]<sup>2</sup>, [ɛ], [ɛ], [i], [æ]<sup>3</sup>, [ɪ], [ɪ], [o], [ɔ], [ɔ], [ʊ], [ʊ] et [u].

Les consonnes identifiées sont : [b], [c], [d], [dʒ], [f], [g], [gb], [ɣ], [h], [j], [ɥ]<sup>4</sup>, [ʒ], [k], [l], [m], [ŋ], [ŋm], [n], [ŋ], [p], [kp], [r], [s], [ʃ], [t], [tʃ], [v] et [w].

Les recherches ultérieures, plus poussées<sup>5</sup>, nous ont permis de confirmer tous les sons retenus sur ces listes, sauf [kp], [gb] et [ŋm], tels que transcrits, et [ə], [æ], ainsi que [ɥ], qui ont été, dans la littérature scientifique sur l'abbey, des choix de sons vocaliques et consonantique erronés.

En effet, concernant les digraphes susmentionnés, alors que leur transcription telle quelle a été, de tous temps, considérée comme un acquis pour la recherche, APIA (2023), au contraire, a montré qu'une telle présentation desdits digraphes était source de problèmes du moment qu'elle a induit, en erreur, nombre de linguistes qui s'y sont appuyés pour rédiger leurs travaux. Pour résoudre les problèmes créés par leur graphie, APIA a donc proposé de changer l'ordre des éléments constitutifs de ces digraphes. Ainsi, « kp » ([kp]) devra se transcrire désormais « pk » ([pk]), tout en gardant la même prononciation ; idem pour « gb » et « ŋm » qui devraient se transcrire désormais, « bg » ([bg]) et « mŋ » ([mŋ]), respectivement, tout en conservant leur prononciation respective. Concernant les sons vocaliques et consonantique [ə], [æ] et [ɥ], ils ont été pris, dans les études passées, pour [ʌ], [ŋ] et [ɔ], respectivement.

[ʌ], en effet, est une voyelle postérieure, étirée, d'aperture mi-ouverte. Elle se distingue de [ə] qui est une voyelle centrale. Ce n'est donc pas celle-ci qui convient en abbey, mais bien celle-là, c'est-à-dire : [ʌ]. Et il importe de faire la remarque suivante : des quatre parlers abbey d'Agboville<sup>6</sup> que sont l'abbey morié, l'abbey tiofo, l'abbey vé et l'abbey khos, seul l'abbey morié ne dispose pas du [ʌ]<sup>7</sup> dans son vocalisme.

Dans KOSSONOU et MAMBO (2013, p. 2863), la transcription correcte de toutes les unités lexicales dans lesquelles interviennent [ɥ] et [æ] ne sera une réalité que si cette consonne et cette voyelle sont remplacées, respectivement, par [ɔ] et [ŋ]<sup>8</sup>.

Au total, après épuration, les sons vocaliques et consonantiques de l'abbey retenus sont, respectivement : [a], [a], [e], [ʌ], [ʌ], [ɛ], [ɛ], [i], [ɪ], [ɪ], [o], [ɔ], [ɔ], [ʊ], [ʊ], [u], et [b], [c], [d], [dʒ], [f], [g], [bg], [ɣ], [h], [j], [ɥ], [k], [l], [m], [ŋ], [mŋ], [n], [ŋ], [p], [pk], [r], [s], [ʃ], [t], [tʃ], [v] et [w].

L'alphabet de l'abbey que nous concevons, est un « alphabet phonétique ». Il n'empêche que pour son élaboration, nous nous sommes inspiré de celui de la langue

<sup>2</sup> Un bon nombre de travaux sur l'abbey, y compris notre Thèse, ont retenu cette voyelle comme faisant partie du vocalisme de l'abbey. Ce qui n'aurait pas dû être le cas, parce que ce son vocalique n'est pas attesté en abbey.

<sup>3</sup> Cette voyelle, qui n'existe pas en abbey, a été relevée dans KOSSONOU et MAMBO (2013, p. 2863).

<sup>4</sup> Cette consonne, qui n'existe pas en abbey, a été relevée dans KOSSONOU et MAMBO (2013, p. 2863).

<sup>5</sup> C'est-à-dire la consultation d'autres ouvrages et des recherches de terrain.

<sup>6</sup> Cf. KOUADIO (1982, p. 13).

<sup>7</sup> Pour APIA (2017, p. 85), l'abbey morié a remplacé [ʌ], en fonction des contextes, par ses voyelles : [ɪ], [ɪ], [e], [ɔ], [ɔ], [ʊ], [ʊ], [ɛ] et [ɛ]. Mais il convient de retenir que dans les autres parlers abbey d'Agboville que sont l'abbey tiofo, l'abbey vé et l'abbey khos où « ʌ » [ʌ] est attestée, elle apparaît, dans de nombreux environnements, comme variante libre de « ɔ » [ɔ] et « ɛ » [ɛ] (Idem, p. 84-85).

<sup>8</sup> En abbey, on dit : [(è)jɪyɔ̃] « Femme (s) » et non [(è)jɪyɔ̃], [m̃pkɔ̃] « Un(e) » et non [jɪkpɔ̃], [āpɔ̃] « Deux » et non [āæɪ], [jɪá] « Arrive(nt) » et non [æá].

française, sans toutefois faire du « copier-coller », du moment que celui du français peut se lire aussi phonétiquement.

En effet, il est de notoriété qu'un nombre important de sons vocaliques et consonantiques identiques se retrouvent dans les deux langues. Pour leurs équivalents *abbey*, nous avons conservé la graphie de leurs correspondants français. Cependant, pour certains sons comme [c] et [u] de l'*abbey*, faute de mieux, nous avons dû garder ces graphies (« c » et « u ») qui correspondent, en français, respectivement, à [se] et [y]. Pour les sons *abbey* non attestés en français, nous avons fait le choix de retenir, dans l'alphabet, leur forme phonétique. Nous avons ainsi appliqué la stratégie du « une lettre correspond à un seul son et vice versa » ; méthode que n'a pas adoptée le français. Cela rend l'orthographe de cette langue complexe<sup>9</sup>.

Cependant, pour éviter d'allonger la liste des lettres de l'alphabet de l'*abbey*, nous avons décidé de ne pas retenir les sons vocaliques et consonantiques transcrits à l'aide de combinaisons de lettres. Il s'agit de toutes les voyelles nasales, et des sons consonantiques : [dʒ], [bg], [mŋ], [pk] et [ʃ], vu que les lettres constitutives de ces digraphes figurent, chacune, sur la liste des lettres de l'alphabet<sup>10</sup>.

Concernant l'ordre des lettres, il est conçu suivant celui des lettres de l'alphabet du français. Cependant, vu que certains sons de l'*abbey* ne se retrouvent pas en français, nous avons fait se suivre les sons dont les lettres ont une graphie similaire ou sont très proches par le point ou le mode d'articulation.

### 1.2. Les lettres de l'alphabet de l'*abbey*

Au total, l'alphabet de l'*abbey* comporte trente-deux (32) lettres, dont dix (10) voyelles<sup>11</sup> et vingt-deux (22) consonnes. Ce sont : **a** [a], **b** [b], **c** [c], **d** [d], **e** [e], **ʌ** [ʌ], **ɛ** [ɛ], **f** [f], **g** [g], **ɣ** [ɣ], **h** [h], **i** [i], **ɪ** [ɪ], **j** [j], **ɟ** [ɟ], **k** [k], **l** [l], **m** [m], **n** [n], **ɲ** [ɲ], **ŋ** [ŋ], **o** [o], **ɔ** [ɔ], **ɒ** [ɒ], **p** [p], **r** [r], **s** [s], **ʃ** [ʃ], **t** [t], **u** [u], **v** [v], **w** [w].

A présent, intéressons-nous à l'orthographe de l'*abbey*.

## 2. L'orthographe de l'*abbey*

Cette partie est consacrée à la conception de l'orthographe de l'*abbey*.

### 2.1. Les digraphes.

Ils sont de deux types, formés d'une part, d'une voyelle et d'une consonne nasale et, d'autre part, d'une combinaison de deux consonnes.

#### 2.1.1. Le type « voyelle consonne nasale »

Pour former ce genre de digraphe, il faut sélectionner la **voyelle orale** convenable et marquer la **consonne nasale** « n » à sa droite.

**Exemples** : **an** [a], **ʌn** [ʌ], **ɛn** [ɛ], **ɪn** [ɪ], **ɟn** [ɟ], **ɒn** [ɒ].

<sup>9</sup> En français, les sons [ɛ] et [ɛ̃], par exemple, ont plusieurs orthographe. Ils peuvent s'écrire respectivement : « è, ê, ai, es, est, ait, aient », et « in, im, ain, aim, ein eing ».

<sup>10</sup> Sauf le [ʒ] qui sert à transcrire [dʒ]. C'est un son emprunté au français. Certains locuteurs l'utilisent, dans la langue, en variation libre avec [dʒ], [j] et [ʃ] (APIA 2017, p. 52).

<sup>11</sup> Mais l'*abbey* morié ne dispose que de neuf (9) voyelles.



### 2.1.2. Le type « combinaison de consonnes »

Ce type est formé, soit de deux **consonnes orales**, soit de deux **consonnes nasales** qu'il faut sélectionner et mettre ensemble dans le bon ordre.

**Exemples** : **bg** [bg], **ɖʒ** [ɖʒ], **pk** [pk], **tʃ** [tʃ] et **mŋ** [mŋ].

## 2.2. De la syllabe aux unités lexicales

### 2.2.1. Les tons

L'abbey est une langue à tons. On y rencontre deux types de tons lexicaux : les tons ponctuels et les tons modulés.

Les tons ponctuels sont au nombre de trois ; ce sont : les tons haut, moyen et bas, représentés, respectivement, par les symboles (´), (˘) et (˙). Ces symboles sont utilisés, respectivement, pour marquer le timbre de la voix qui est montant, neutre ou bas.

Dans les unités lexicales et les morphèmes, les tons haut et bas se rencontrent à toutes les positions vocaliques. Quant au ton moyen, il ne se rencontre qu'en position médiane et en position finale. A l'initiale vocalique absolue, il n'est attesté que dans les quatre numéraux : **āṅṅ** [āṅṅ] « Deux », **ārī** [ārī] « Trois », **ālɛ** [ālɛ] « Quatre » et **ōnī** [ōnī] « Cinq ».

Les tons modulés, quant à eux, sont au nombre de deux ; ce sont : les tons modulés descendant

et montant. Ils sont représentés, respectivement, par les symboles suivants : (^) et (˘). Ils sont utilisés pour marquer la modulation de la voix, respectivement du haut vers le bas, et du bas vers le haut.

Les tons modulés ne se rencontrent jamais à l'initiale vocalique absolue, sauf dans quelques expressions marginales telles que : **é** [é] « Expression d'étonnement » ; **ě** [ě] « Réponse à une interpellation » ; **ān** [ā] « Expression d'exaspération ».

Tous les tons sont marqués au-dessus des noyaux de syllabes que sont les voyelles.

**Exemples** : **cá** [cá] « Epoux » ; **jà** [jà] « Epouse » ; **àca** [àcà] « Atcha (nom propre) » ; **ócômbā** [ócômbā] « Soir » ; **àtṓpkra** [àtṓpkra] « Attopkra (nom propre) » ; **cá** [cá] « Qui ? ».

### 2.2.2. Les monosyllabes de structure [voyelle orale ou voyelle nasale]

Il est très facile de les écrire : il suffit d'identifier **la voyelle**, de marquer, éventuellement, **la nasale « n »** à sa droite, et de placer **le ton** convenable au-dessus de ladite voyelle.

**Exemples** : **ā** [ā] « Avoir » ; **ō** [ō] « Créer » ; **ān** [ā] « Expression d'exaspération » ; **é** [é] « Frapper » ; **ě** [ě] « Oui ? Quoi ? ».

### 2.2.3. Les monosyllabes de structure CV

Pour écrire les unités d'une telle structure, il faut identifier, puis mettre ensemble, les **consonnes**, les **voyelles** ainsi que les **tons** qui conviennent.

**Exemples** : **rū** [rū] « Bœuf » ; **nī** [nī] « Trou » ; **sɛ** [sɛ] « Corps » ; **bā** [bā] ~ **bá** [bá] « Panier » ; **bgô** [bgô] « Là-bas » ; **pkè** [pkè] « Voici » ; **ɖṓ** [ɖṓ] « Piège » ; **pī** [pī] « Prêter » ; **bā** [bā] ~ **bā** [bā] « Prendre » ; **pū** [pū] « Mordre » ; **fē** [fē] « Kaolin » ; **pkō** [pkō] « Être turbulent ».

Du point de vue de leur réalisation, certains sons consonantiques sont très proches les uns des autres, sans pour autant être identiques. Il s'agit de **c** [c] / **č** [tʃ] d'une part, et de **j** [j] / **đ** [dʒ], d'autre part.

[c] et [j] sont des consonnes palatales, respectivement sourde et sonore, tandis que [tʃ] et [dʒ] sont des consonnes palato-alvéolaires<sup>12</sup> ou du moins, alvéolo-palatales, respectivement sourde et sonore.

Pour les identifier, dans une unité lexicale, il faut faire attention aux voyelles attestées à leur droite. Ainsi, on écrira « **č** » ou « **đ** », quand les voyelles qui viennent après sont, soit « **i** », soit « **e** » ou soit « **ε** »<sup>13</sup>. Par contre, on écrira « **c** » ou « **j** » dans l'environnement des autres voyelles, c'est-à-dire avant [a], [o], [ɔ], [u] et [ɔ].

**Exemples :** « **č** » : **čĩ** [tʃĩ] « Montre » ; **čē** [tʃē] « Ecouter » ; **čēwù** [tʃēwù] « Ami, camarade »

« **c** » : **cá** [cá] « Epoux » ; **cō** [cō] « Ramasser » ; **cō** [cō] « Cabri » ; **cū** [cu] (~ tu [tu]) « Fusil » ; **ócōmbā** [ócōmbā] « Soir ».

« **đ** » : **édžì** [édžì] « Dos » ; **đžē** [dʒē] « Gazelle » ; **đžē** [dʒē] « Enfant ».

« **j** » : **jā** [ja] « Dehors, place publique » ; **jō** [jo] « Aspirer » ; **jō** [jo] « Problème » ; **đjūro** [dʒuro] « Boue » ; **đjō** [dʒo] « Bambou de Chine ».

Pour écrire des unités monosyllabiques de structure [consonne voyelle nasale], il faut associer à une **consonne**, une **voyelle nasale** affectée du **ton** convenable, ainsi que le présentent les exemples ci-dessous.

**Exemples :** **hán** [hán] « Attiéké » ; **hōn** [hōn] « Tortue » ; **nōn** [nōn] « Mère » ; **mḡēn** [mḡēn] « Espèce de poivre » ; **mīn** [mīn] « Avaler » ; **jōn** [jōn] « Mil ».

#### 2.2.4. Les unités à voyelles longues

Voir les points 2.2.3. et/ou 2.2.2. et/ou 2.2.7.

**Exemples :** **fōō** [fōō] « Flou, sale » ; **fitáá** [fitáá] « Blanc immaculé » ; **dē̄nē̄n** [dē̄nē̄n] « Calme, taciturne » ; **tùnùn** [tùnùn] « Ténébreux, d'un noir sombre » ; **hòkòò** [hòkòò] « Boursoufflé » ; **lēē** [lēē] « Légèrement » ; **ka]āā** [ka]āā] « Ankylosé » ; **ōnōn** [ōnōn] « Expression de mise en garde ».

#### 2.2.5. Les syllabes de structure CCV

Dans de tels cas, la deuxième consonne est toujours, soit « **j** », soit « **w** », soit « **l** » ou soit « **r** ».

**Exemples :** **pjē** [pje] « Provenir » ; **pwō** [pwō] « Frais ; vivant » ; **plě** [plě] « Alors, maintenant » ; **ábrà** [ábrà] « Poisson carpe rouge » ; **fwō** [fwō] « Crier » ; **ěfjè** [ěfjè] « Os » ; **blèkū** [blèkū] « Espèce d'oiseau » ; **bòbròbé** [bòbròbé] « Enorme » ; **àbwá** [àbwá] « Panthère » ; **àtōpkrā** [àtōpkrā] « Attopkra (nom propre) » ; **bgjā... jī** [bgjā... jī] « Terrasser » ; **m̄bgraká** [m̄bgraká] « Sorte de grandes parures ».

<sup>12</sup> Pour des questions de logique (puisque'en français on fait la lecture de la gauche vers la droite), nous utiliserons désormais le terme **alvéolo-palatale** pour désigner toutes les consonnes initialement identifiées comme étant des « palato-alvéolaires ».

<sup>13</sup> Le présent article nous permet de compléter la règle que nous avons formulée dans notre thèse (cf. APIA 2017, p. 51), en ajoutant [e] et [ɛ] à [i], comme faisant parties des environnements dans lesquels /c/ et /j/ se réalisent [tʃ] et [dʒ], respectivement. Concernant [ɪ], nous n'avons pas trouvé une seule unité lexicale dans laquelle elle soit attestée après les consonnes susmentionnées, comme l'atteste la thèse suscitée, à la page 98.



### 2.2.6. Les dissyllabes de structure [voyelle] + [voyelle orale ou nasale]

Pour les écrire, il suffit d'associer **deux syllabes** de structure **vocalique**.

**Exemples :** àō [àō] « Oui » ; àōn [àō̄] « Maison » ; òō [òō] « Village » ; èè [èè] « Cri » ; àā [àā] « Affaire, problème ».

### 2.2.7. Les dissyllabes de structure [consonne voyelle orale ou nasale] + [consonne voyelle orale ou nasale]

Dans ces cas, la deuxième syllabe peut être la copie conforme de la première ou non.

**Exemples :** bàbà [bàbà] « Dartre » ; mànmân [màmā] « Maman » ; bèsé [bèsé] « Machette » ; yóló [yóló] « Train » ; kākākā [kākākā] ~ kēkē [kēkē] « Inintelligence » ; nànnán [nànán] « Chef de terre » ; nānnān [nānā] « Bâillement ».

### 2.2.8. Les dissyllabes de structure [voyelle] + [consonne voyelle]

Voir les points 2.2.2. et 2.2.3.

**Exemples :** élé [élé] « Qu'est-ce qu'il y a ? » ; òló [òló] « Epervier (oiseau) » ; ènɛn [ènɛ] ~ ènɛn [ènɛ] « Dix (10) » ; ètjī [ètjī] « Demain » ; ámiɛn [ámí] « Aujourd'hui ».

### 2.2.9. Les dissyllabes de structure [consonne voyelle] + [voyelle]

Voir les points 2.2.3. et 2.2.2.

**Exemples :** hāō [hāō] « Brouillard » ; pkáo [pkáo] « Espèce de feuilles aromatiques utilisées pour parfumer les sauces » ; pkāū [pkāū] « Pain ».

### 2.2.10. Les unités dissyllabiques à structure particulière

De telles unités comportent, soit une (**consonne**) **nasale syllabique**, soit une **consonne prénasale**.

Les nasales syllabiques sont des syllabes spéciales constituées de l'une des consonnes nasales « m », « n », « ŋ »<sup>14</sup>, affectées de l'un des **tons ponctuels haut et bas**. On ne les retrouve nulle part d'autre qu'à l'initiale absolue des unités lexicales et des morphèmes. Elles ne portent jamais de tons modulés encore moins le ton ponctuel moyen, sauf si ce ton moyen est un ton grammatical.

**Exemples :** m̄p̄ō [m̄p̄ō] « Foutou, nourriture » ; m̄b̄ō [m̄b̄ō] « Parole » ; m̄pk̄ō [m̄pk̄ō] « Espèce de silure » ; m̄bḡū [m̄bḡū] ~ (ŋ̄ḡū [ŋ̄ḡū]) « Soleil » ; ñdé [ñdé] « Banane » ; n̄tā [n̄tā] « Jumeau(x) » ; n̄fī [n̄fī] « Balai » ; n̄vε̄ [n̄vε̄] « Vomissure » ; n̄sá [n̄sá] « Matériau végétal de construction (de maison) » ; n̄jē [ñjē] « Ici » ; n̄dzē [ñdzē] « Grand-mère (appellation affective) » ; n̄ʃō [n̄ʃō] « Nom propre » ; n̄cōcō [n̄cōcō] « Entre, au milieu de » ; n̄jōh̄ōn [n̄jōh̄ōn] « Mouche » ; ŋ̄kō [ŋ̄kō] « Combine » ; ŋ̄gō [ŋ̄gō] « Sel » ; ŋ̄yà [ŋ̄yà] ~ ŋ̄wà [ŋ̄wà] « Non ».

Mais comment s'y prendre pour écrire correctement les nasales syllabiques ?

Le choix de la consonne nasale syllabique correcte requiert que soient mémorisées et appliquées, convenablement, les règles<sup>15</sup> (1), (2) et (3), ci-dessous :

<sup>14</sup> Des cinq consonnes nasales : [m], [n], [ɲ], [ŋ] et [mŋ] que compte l'abbey, seules [m], [n] et [ŋ] sont susceptibles d'avoir le statut de consonnes nasales syllabiques.

<sup>15</sup> Ces règles corrigent et complètent celles formulées dans APIA (2017, p. 136-137).

(1)

- p  
 /N/ → [m] / # - b  
 - pk  
 - bg

(2)

- d  
 - t  
 - f  
 - v  
 - s  
 /N/ → [n] / # - j  
 - tʃ  
 - dʒ  
 - ʃ  
 - c  
 - ʒ

(3)

- k  
 - g  
 /N/ → [ŋ] / # - y  
 - w

Les consonnes pré nasales sont des consonnes nasales attestées devant un certain nombre de consonnes, avec lesquelles elles partagent certains traits phonétiques. Contrairement aux nasales syllabiques, elles ne portent pas de ton ; et elles ne se rencontrent jamais à l'initiale absolue des unités lexicales et morphèmes. Elles sont toujours en position médiane. Et toutes les consonnes nasales de la langue peuvent être attestées comme consonnes pré nasales.

**Exemples :** àɪ□nmbà [àɪ□mbà] « Honte » ; èjĩmbū [èjĩmbū] ~ òjũmbū [òjũmbū] « Bouche » ; àĩmŋbgā [àĩmŋbgā] « Discussion » ; blèmŋbgì [blèmŋbgì] « Personne riche » ; bēnndū [bēnndū] « Inintelligent » ; éʃĩnde [éʃĩnde] « Après-midi » ; kɔ□ŋdʒε□ [kɔ□ŋdʒε□] « Pintade » ; còŋjá còŋjá [còŋjá còŋjá]<sup>16</sup> « (Décrit la démarche d'un handicapé) » ; kánŋgà [kánŋgà] « Crabe » ; kōŋgō [kōŋgō] « Nuque » ; hāŋkà [hāŋkà] « Plier ».

Pour écrire correctement les consonnes pré nasales, il faut mémoriser et appliquer convenablement les règles (4), (5), (6), (7) et (8) ci-dessous :

(4)

/N/ → [m] / V - b

(5)

/N/ → [mŋ] / V - bg

---

<sup>16</sup> Idéophone



(6)

/N/ → [n] / V - d

(7)

/N/ → [ɲ] / V - dʒ  
V - j

(8)

/N/ → [ŋ] / V - g  
V - k<sup>17</sup>

2.2.11. *Les unités trisyllabiques de structure [voyelle]+ [voyelle]+ [consonne voyelle]*

Voir les points 2.2.6. et 2.2.3.

**Exemples :** òðhɔ□n [òðhɔ□] « Vie » ; ààhɛ□ [ààhɛ□] « Règlement de problème » ; òóʃi [òóʃi] « Chef de village » ; èéʃi [èéʃi] « Pierre sur laquelle on écrase les aliments ou les médicaments ».

A présent, intéressons-nous aux énoncés.

### 2.3. Les énoncés

#### 2.3.1. Les signes de la ponctuation

D'une manière générale, les signes de la ponctuation permettent de rendre les énoncés et les textes intelligibles. Mais chaque signe, de façon spécifique, joue un rôle différent des autres.

Dans le cadre de ce travail, nous avons adopté les signes de la ponctuation utilisés dans le français écrit. Ainsi, le **point** (.), les **deux points** (:), les **points de suspension** (...), le **point d'interrogation** (?), le **point d'exclamation** (!), le **point-virgule** (;), la **virgule** (,), le **tiret** (-), les **guillemets doubles** (« »), les **guillemets simples** (‹ ›), les **parenthèses** ( ) et l'**astérisque** (\*) assumeront, dans les textes de l'abbey, les mêmes rôles qu'on leur connaît. Ce qui implique aussi que tous les énoncés commenceront par une lettre majuscule (après un point) ; il en sera de même pour les noms propres.

Cela dit, le point marque une longue pause et sert à délimiter les énoncés. Les deux points, eux, servent à introduire une énumération, une citation et un discours direct. Les points de suspension, quant à eux, marquent une idée inachevée. Concernant le point d'interrogation, il marque une question, tandis que celui de l'exclamation marque une émotion. Le point-virgule indique une pause moins longue que le point et sert à séparer deux propositions d'un même énoncé. En ce qui concerne la virgule, elle marque une pause brève et permet de séparer les termes d'une énumération. Le tiret, lui, marque les répliques dans un dialogue. Quant aux guillemets doubles, ils ouvrent et ferment un discours direct, tandis que les simples ouvrent et ferment un discours direct placé dans un autre discours direct. Les parenthèses sont utilisées pour intercaler, dans un énoncé, des indications accessoires. Et l'astérisque, lui, est utilisé pour marquer les renvois.

#### 2.3.2. Les éléments constitutifs des énoncés

<sup>17</sup> Nous avons fait le constat que les consonnes prénasales ne sont pas attestées avant consonnes sourdes. Par conséquent l'unité hānŋkà [hāŋkà] « Plier », semble être une exception. D'ailleurs, est-ce qu'elle n'est pas un dérivé de hān [hā] qui, lui aussi, signifie « Plier » ?

Tout locuteur de l'abbey qui a une connaissance assez élémentaire de la syntaxe du français, est capable d'identifier les éléments constitutifs d'un énoncé français écrit, du moment que ces éléments y sont séparés les uns des autres par un espace. C'est une telle décision que nous avons arrêtée, pour l'abbey : ne pas écrire les énoncés d'un seul tenant, comme s'il s'agissait d'unités lexicales complexes, mais de séparer les éléments constitutifs desdits énoncés, les uns des autres, quand cela est pertinent, justement, suivant le génie propre de la langue. En procédant ainsi, ce même locuteur est capable d'identifier, pas forcément avec la précision d'un scientifique, mais peut-être grossièrement (voir exemples ci-dessous), les éléments ayant servi à construire des énoncés abbey, au regard de modèles d'énoncés du français écrit.

**Exemples :** **Mō** (~ mé) **rú m□bú**. « Je déterre de l'igname »

/Je/déterre/igname/

**Àcà lē ŋēwù lē kē nē□n kòbà**. « Atcha et son ami pêchent (du poisson) »

/Atcha/et/ami/et/ils/lancent/hameçon/

**Òrōvì fú m□pùpùmùrū**. « Un serpent a piqué une salamandre »

/Serpent/a piqué/salamandre/

Cette manière de procéder aide à l'écriture et à la compréhension des énoncés et textes. Ainsi, après avoir proposé les lettres de l'alphabet et les règles de construction des unités lexicales et morphèmes de l'abbey, il convient, à présent, de conclure cet article.

## Conclusion

Au terme de ce travail, il convient de retenir que l'intérêt de plus en plus grandissant des populations abbey pour écrire dans leur langue, dans un contexte où celle-ci ne dispose, pour l'heure, ni d'alphabet ni d'orthographe stables qui permettent à ses usagers de communiquer en toute tranquillité et sans ambiguïté, alors que nombre de langues africaines sont dotées d'écriture depuis longtemps, permettant aux populations qui les utilisent de disposer d'une littérature écrite, incitent les chercheurs à doter l'abbey, aussi, des moyens de son « épanouissement ».

Ce travail que nous avons élaboré repose sur le principe de la simplicité pour éviter aux apprenants les pièges de l'écriture comme c'est le cas dans nombre de langues occidentales : un son correspond à une lettre et vice versa. Faciliter l'apprentissage de l'orthographe, par la maîtrise de l'alphabet de la langue par les locuteurs apprenants, est notre visée.

Pour concevoir l'alphabet de l'abbey, nous avons, en nous inspirant du modèle de celui de la langue française, sans le recopier bien sûr, recensé tous les sons vocaliques et consonantiques conformes aux réalités articulatoires de cette langue-là. Ce qui nous a permis de retenir quarante-trois lettres simples et digraphes. De cette liste, nous avons retiré toutes les combinaisons de lettres afin de présenter un alphabet de l'abbey comprenant des lettres simples et accessibles aux apprenants. Ainsi, l'alphabet de l'abbey contient trente-deux (32) lettres, dont dix (10) voyelles et vingt-deux (22) consonnes.

L'abbey est une langue à tons. Elle a deux types de tons lexicaux : des tons ponctuels et des tons modulés. Nous avons tenu compte de ces réalités dans l'orthographe des syllabes. Par la suite, nous avons mis en évidence d'autres règles essentielles de fonctionnement de la langue qui permettent d'écrire correctement tous les types de syllabes, dont les associations aboutissent à la construction des unités lexicales, des



morphèmes et donc des énoncés de la langue abbeyy. En d'autres termes, tout locuteur qui mémorise les lettres de l'alphabet, les tons de la langue, de même que les règles précédemment évoquées, est capable de former toutes les syllabes, donc d'écrire tout ce qu'il veut. En ce qui concerne les signes de la ponctuation, nous avons opté pour l'usage de ceux utilisés dans la langue française écrite. La maîtrise de l'usage de ces signes et la connaissance de quelques éléments de syntaxe de la langue française, permettront au locuteur de l'abbeyy d'écrire des énoncés et des textes de son choix. Il appartient donc aux populations de s'approprier ces instruments pour produire une littérature abbeyy florissante et conserver les us et coutumes ancestraux. L'abbeyy doit vivre, et cela passe par son écriture !

### Références bibliographiques

- AHOUA, Firmin et GBERY, Eddy. 1991. « Aspects of the tonal morphophonology of abbeyy and the mid tone » in *CIRL*, N° 26, p. 5-21.
- APIA, N'Guessan Edmond. 1997. *Etude des emprunts de l'abbeyy au français : cas de l'abbeyy morié du Département d'Agboville*, Mémoire de Maîtrise en linguistique, Université de Cocody. (Non publié)
- APIA, N'Guessan Edmond. 2000. *La création lexicale en abbeyy*, projet de thèse en vue de l'obtention du D.E.A., Université de Cocody. (Non publié)
- APIA, N'Guessan Edmond. 2017. *Descriptions phonologique et grammaticale de l'abbeyy morié, parler abbeyy des Sous-préfectures de Grand-Morié et d'Attobrou*, Thèse unique de Doctorat, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody. (Thèse non publiée)
- APIA, N'Guessan Edmond. 2023. « Réflexions sur la graphie de certains sons des langues africaines » in *CIRL*, N° 53, p. 27-38.
- BENDOR-SAMUEL, J. (ed.). 1989. *The Niger-Congo Languages*, University Press of America.
- BENNETT, Patrick R. et STERK, Jan P. 1977. « South Central Niger-Congo: A reclassification » in *SAL* 8, p. 241-273.
- BOGNY, Yapo Joseph. 2005. « La reduplication des verbes monosyllabiques dans les langues kwa de Côte d'Ivoire » in *Journal of African Languages and Linguistics*, Mouton de Gruyter, Volume 26, Number1.
- BOLE-RICHARD, Rémy. 1984. « LE NGULA, langue sans consonne nasale » in *CIRL*, N°16, p. 23-35.
- CANU, Alain. 1973. « Notes sur les noms composés en français moderne » in *Annales de l'Université d'Abidjan*, Tome VI, Fascicule 1, Série H, Université d'Abidjan, p. 21-32.
- CASALI, Roderic F. 1977. « Vowel elision in hiatus contexts: which vowel goes? » in *Language*, Vol. 73, N°3, p. 493-533.
- CECCALDI, Pierrette. 1974. *Essai de nomenclature des populations, langues et dialectes de Côte d'Ivoire*, Fascicule 1, Paris.
- CORBIN, Danièle. 1980. « Contradictions et inadéquations de l'analyse parasynthétique en morphologie dérivationnelle » in *Théories linguistiques et traditions grammaticales*, Presses universitaires de Lille, p. 181-224.
- CREISSELS, Denis. 1979. *Unités et catégories grammaticales*, Publications de l'Université des Langues et Lettres de Grenoble.
- DELAFOSSÉ, Maurice. 1904. *Vocabulaires comparatifs de plus de soixante langues ou dialectes parlés à la Côte d'Ivoire*, Paris.
- DUMESTRE, Gérard. 1971. *Atlas linguistique de Côte d'Ivoire : les langues de la région lagunaire*, ILA, Université d'Abidjan.
- DUMESTRE, Gérard et DUPONCHEL, Laurent. 1972. *Proverbes de Côte d'Ivoire*, Fascicule 1 : proverbes abè et avikam, ILA, Abidjan.
- FRICK, E. et BOLLI, M. 1971. « Inventaire préliminaire des langues et dialectes de Côte d'Ivoire » in *Annales de l'Université d'Abidjan*, Tome VI, Fascicule, Série H.

- GRANDET, E. 1973. « La numération cardinale dans quelques langues de Côte d'Ivoire » in *Annales de l'Université d'Abidjan*, Tome VI, Fascicule 1, Série H, Université d'Abidjan, p. 47-102.
- HERAULT, Georges. 1977. « Les langues kwa » in *CIRL*, N° 2.
- HERAULT, Georges. 1981. « Les langues kwa » in *Les langues dans le monde ancien et moderne : Afrique subsaharienne/Pidgins et créoles*, édition du CNRS, p. 139-145.
- HERAULT, Georges (éd). 1983. *Atlas des langues kwa de Côte d'Ivoire*, Tome II, ILA- ACCT, Université d'Abidjan.
- HERAULT, Georges. 1983. « Système des pronoms personnels et comparaison lexicale dans les langues kwa de Côte d'Ivoire » in *Atlas des langues kwa de Côte d'Ivoire*, Tome II, ILA-ACCT, Université d'Abidjan, p. 275-286.
- HOUIS, Maurice. 1974. « La description des langues négro-africaines » in *Afrique et langage*, N°1, p. 11-20.
- HOUIS, Maurice. 1974. « La description des langues négro-africaines » in *Afrique et langage*, N°2, p. 5-39.
- HOUIS, Maurice. 1977. « Plan de description systématique des langues négro-africaines » in *Afrique et langage*, N°1, p. 5-65.
- HOUIS, Maurice. 1981. « La relation de détermination en syntagmes et composés nominaux » in *Afrique et langage*, N°16, 2<sup>e</sup> semestre.
- HOUIS, Maurice. 1983. « Des unités significatives : préalable à la lexicographie » in *Afrique et langage*, N°19, 1<sup>er</sup> semestre.
- CAPO, Hounmkpati B. Christophe . 1983. « Nasal vowels and nasalized consonants in gbe » in *Current Approaches to African Linguistics*, Vol. 1.
- HYMAN, Larry M. 1972. « Nasals and nasalization in kwa » in *Studies in African Linguistics*, Volume 3, Number 2, p. 167-205.
- KAKOU, Foba Antoine. 2021. « La morphophonologie des consonnes nasales syllabiques du bété (éotilé), langue kwa de Côte d'Ivoire », dans *Akofena*, N°004, Vol.2, PP. 205-218. Disponible sur <http://www.revue-akofena.com/wp-content/uploads/2021/09/16-T04-22-Foba-Antoine-KAKOU-pp.205-218.pdf>, consulté le 30 AVRIL 2023.
- KOOPMAN, Hilda et SPORTICHE, Dominique. 1989. « Pronouns, logical, variables, and logophoricity in abe » in *Linguistic Inquiry* 20, p. 555-588.
- KOSSONOU, Kouabena Théodore et MAMBO, Yapi Cyrille. 2013. « Une analyse réalisationnelle de la flexion dans quelques lexèmes abbey, langue kwa de Côte d'Ivoire » in *Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique*, N° 22, p. 2861-2869.
- KOUADIO, N'Guessan Jérémie. 1982. « L'abbey » in *Atlas des langues kwa de Côte d'Ivoire*, Tome I, ILA-ACCT, Université d'Abidjan, p. 12-39.
- KOUADIO, N'Guessan Jérémie. 1983. « La morphologie du nom dans les langues kwa de Côte d'Ivoire » in *Atlas des langues kwa de Côte d'Ivoire*, Tome II, ILA-ACCT, Université d'Abidjan, p. 287-302.
- LAVERGNE de Tressan, M. de. 1953. *Inventaire linguistique de l'Afrique occidentale française et du Togo*, Dakar, IFAN.
- LE SAOUT, J. 1973. « Langues sans consonnes nasales » in *Annales de l'Université d'Abidjan*, VI, Fascicule 1, Série H, Université d'Abidjan, p. 179-205.
- MAHO, J.-C. Narcisse. 1993. *Esquisse phonologique de l'abbey-khos parlé à Azaguié Blida dans la sous-préfecture d'Anyama*, Mémoire de Maîtrise, Université de Cocody.
- NIAMOUKE, Joseph. 2014. *Guide d'orthographe n'zima / MIÑ SÚKUA NZIMA*, Alliance Biblique de Côte d'Ivoire.
- STAHLKE, Herbert. 1971. « On the status of the nasalized vowels in kwa » in *Papers in African Linguistics*, edited by Chin-Wu Kim and Herbert Stahlke.
- STEWART, John M. 1967. « Tongue Root Position in Akan vowel harmony » in *Phonetica*, N°16, p. 185-204.
- STEWART, John M. 1989. « Kwa » in *The Niger-Congo languages*, ed. by John Bendor-Samuel, University Press of America, p. 216-245.
- TCHAGBALE, Zakari. 1975. « A propos des paramètres des voyelles dans les langues africaines à harmonie vocalique » in *Afrique et Langage* 4, p. 23-28.
- WILLIAMSON, Kay. 1989. « Niger-Congo overview » in *The Niger-Congo languages*, ed. by John Bendor-Samuel, University Press of America, p. 3-45.